

# **DROIT DE LA RÉPARATION DU DOMMAGE CORPOREL - ACTUALITÉ DES NOTIONS, PRINCIPES ET POSTES DE PRÉJUDICES**

Formations courtes qualifiantes : Droit

Le droit de la réparation du dommage corporel est au carrefour d'enjeux humains et financiers très importants. Nombreux sont les professionnels mobilisés autour de cette matière devenue extrêmement technique, dont les règles consistent à rétablir la victime dans ses droits les plus fondamentaux que sont les droits à la vie et à l'intégrité corporelle.

Cette formation présente l'actualité de notions et de principes essentiels ainsi que celle des postes de préjudice susceptibles d'être réparés en cas de dommage corporel.

**Toutes les sessions prévues pour l'année 2023 sont actuellement complètes. De nouvelles dates seront proposées en 2024 et affichées sur cette page.**

## **Infos pratiques**

**Composante :** Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS)

**Campus :** Centre Broca (FCPS & IREST)

Actualisation des principales notions de la matière et des postes de préjudice réparables.

## **Savoir-faire et compétences**

- \* Mise à jour des connaissances dans le domaine traité.
- \* Savoir identifier les préjudices réparables de la victime directe à travers leurs définitions et articulations.
- \* Savoir appréhender les préjudices réparables de la victime par ricochet susceptible de cumuler plusieurs qualités.

## **Présentation**

### **Objectifs**

# Organisation

## Membres de l'équipe pédagogique

Responsable de la formation :

Anne Guégan, maître de conférences à l'Ecole de Droit de la Sorbonne de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

**Pour plus de renseignements (inscription...) :**

[✉ formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr](mailto:formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr)

Intra-entreprise : [✉ intra-fcps@univ-paris1.fr](mailto:intra-fcps@univ-paris1.fr)

# Admission

## Conditions d'admission

Niveau :

Expertise

## Modalités d'inscription

**Toutes les sessions prévues pour l'année 2023 sont actuellement complètes. De nouvelles dates seront proposées en 2024 et affichées sur cette page.**

## Public cible

- \* Avocats.
- \* Magistrats.
- \* Juristes d'entreprise (assurances, entreprises publiques, entreprises privées, fonds d'indemnisation ou de garantie).
- \* Salariés des caisses primaires d'assurance maladie (CPAM) ou de mutuelles.

## Tarifs

795 €